



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



IGEDD

INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages du 29 septembre 2022

**Projet et programme d'actions de l'Opération Grand Site de France (OGS)
du Massif du Ballon d'Alsace**

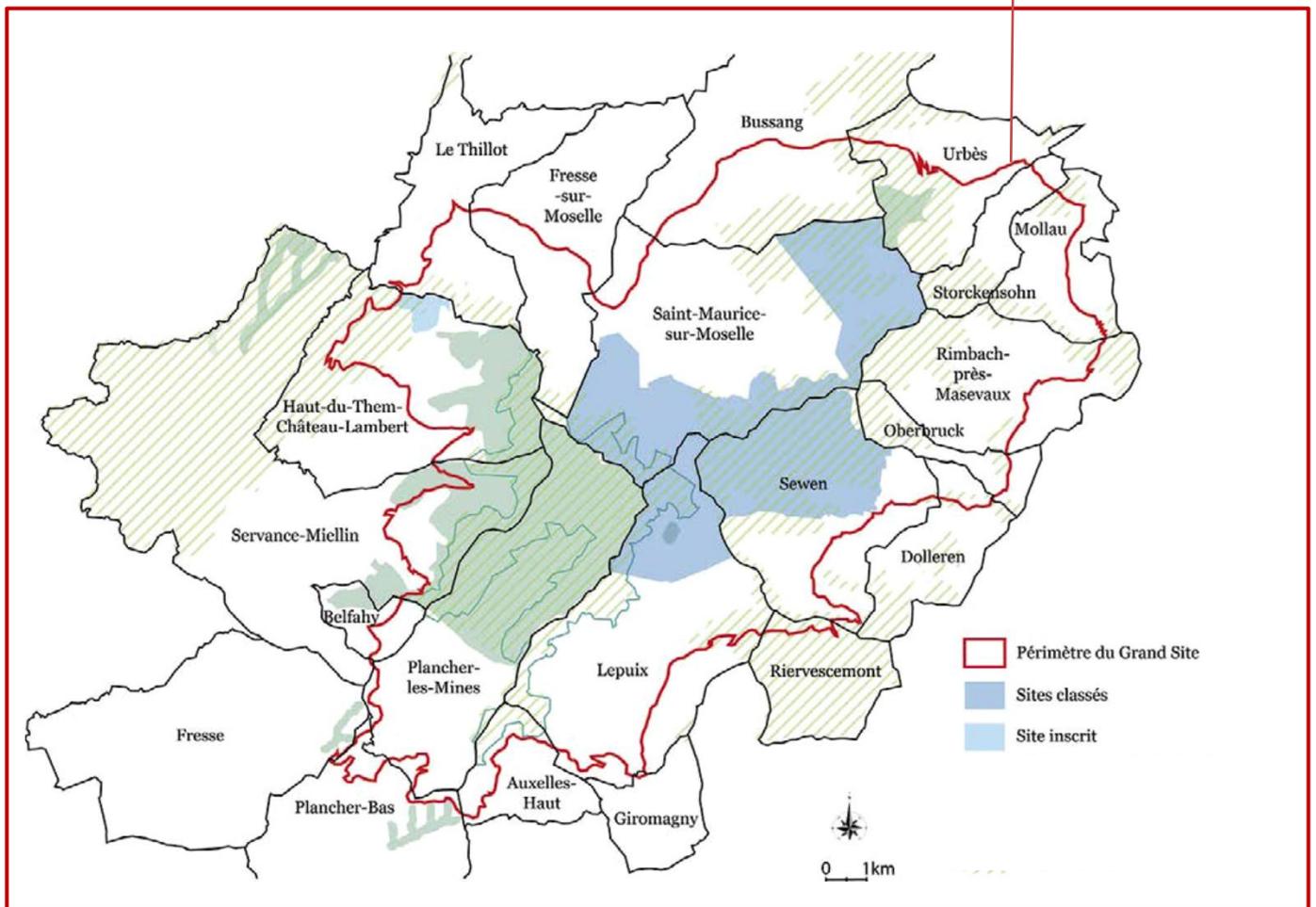
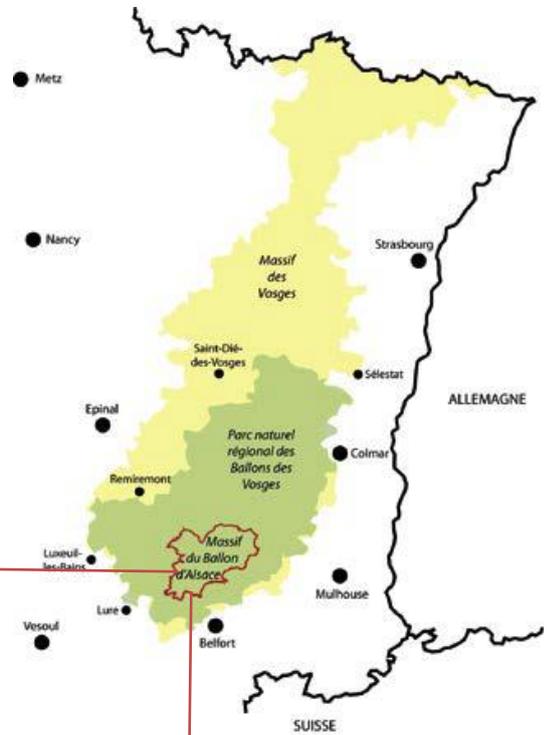
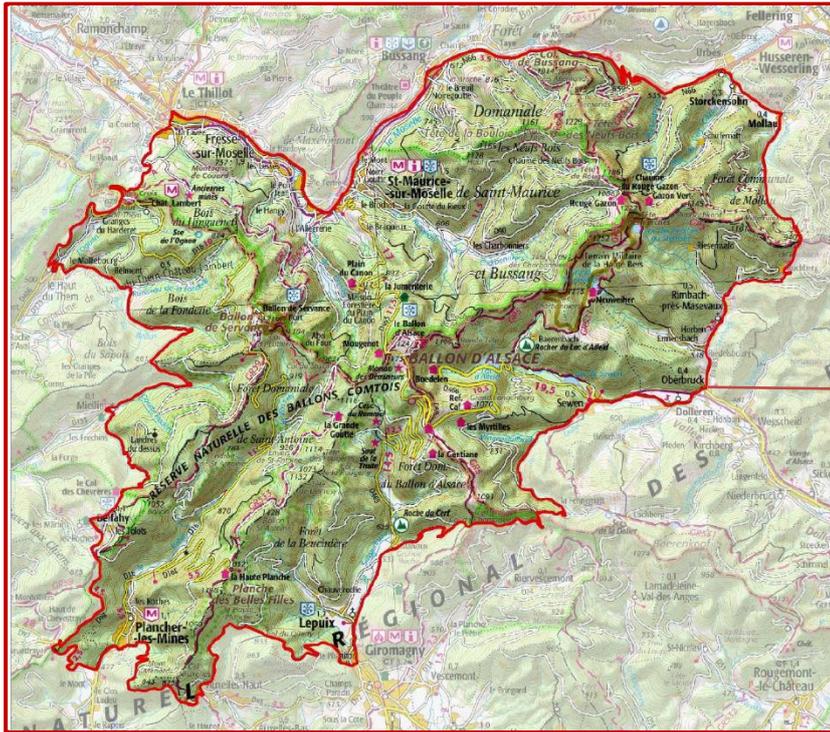
Rapport IGEDD n° 014444-01

établi par

Serge BRENTRUP

Inspecteur général de l'administration du développement durable

29 Septembre 2022



Périmètre du Grand Site et localisation des principales protections environnementales et paysagères,
 Source : dossier OGS 2021, tome 1

Le périmètre inclut deux sites classés qui constituent le cœur de la démarche de l'OGS : celui du « Massif du Ballon d'Alsace » et du « Rouge Gazon et des neufs bois », où sont concentrées les problématiques liées à la gestion de la fréquentation et à la préservation des paysages, ainsi qu'un site inscrit du « hameau de Château-Lambert ».

Au total, le périmètre de l'OGS qui couvre 18 000 hectares, englobe de manière partielle 6 communautés de communes et 21 communes en intégrant les principaux sommets à proximité.

Le site classé du Massif du Ballon d'Alsace

Culminant à 1 247m d'altitude, à 30 km au nord de Belfort, le massif du Ballon d'Alsace a été classé par décret du 5 juillet 1982 sur trois communes (Lepuix-Gy (Territoire de Belfort), Saint-Maurice-sur-Moselle (Vosges) et Sewen (Haut-Rhin)) dans trois régions (l'Alsace, la Franche-Comté et la Lorraine), sur une surface de 2 716 hectares, il est intégralement situé dans le parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Ligne de partage des eaux entre mer du Nord et Méditerranée, le massif vosgien est un massif granitique érodé qui lui donne ses reliefs caractéristiques en ballons. La variété des paysages (hautes chaumes sur la crête, vastes ensembles boisés sur les pentes, cirques glaciaires, espaces ouverts et prairies, lacs, cours d'eau et tourbières) s'accompagne de vues sur le plateau lorrain, le massif alpin et le Jura.



Le massif du Ballon d'Alsace, deux ambiances différentes en juin 2022, photos SB

Le décret du classement du site du Ballon d'Alsace a été pris suite aux demandes réitérées des associations de protection de la nature et suite à la décision de faire entrer le Ballon d'Alsace dans la politique des Grands Sites, naissante en 1978.

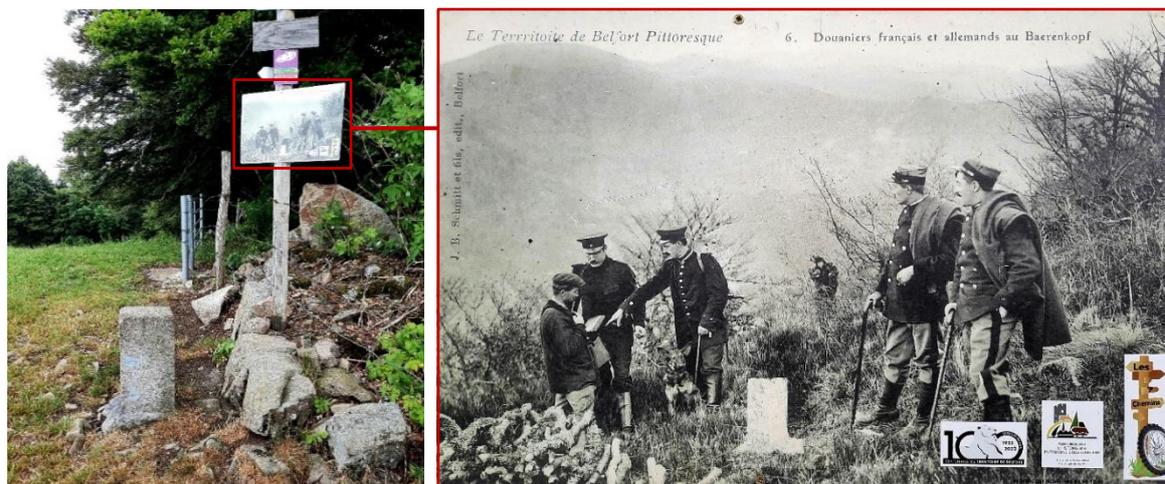
La volonté de reconnaissance de sa richesse naturelle et des velléités de prospection d'uranium ont conduit les trois anciennes régions (Lorraine, Alsace et Franche-Comté) à déposer chacune un dossier de classement pour la partie du territoire la concernant, ce qui a abouti le 5 juillet 1982, à un classement global parmi les sites pittoresques.

Dans les études menées en vue du classement au début des années 1980, les inspecteurs des sites notent alors son intérêt et relèvent sa « forte symbolique » qui n'est due « ni à une caractéristique géographique pure, ni à une caractéristique géographique ayant eu une influence sur les relations humaines, ni non plus à une configuration du site appelant d'elle-même une symbolique religieuse ».

Plusieurs points de vigilance sont soulignés dans les rapports des inspecteurs, notamment pour renforcer le caractère naturel de « ce lieu de contact avec le ciel, qui donne un sentiment de liberté » ou pour rappeler que le site « est devenu un lieu de calme, de détente et de contact avec la nature pour les populations voisines comme pour les touristes » et que « la sur-fréquentation à certaines périodes de l'année a entraîné une certaine dégradation du site¹ (baraques de souvenirs, constructions parasites, équipements divers non intégrés dans le paysage) ».

¹ Archel. Le Ballon d'Alsace - étude du projet de classement. 1980

Du massif du Ballon d'Alsace, on voit parfois jusqu'aux Alpes par temps clair en hiver. Ce massif qui partage des bassins versants du Rhin et du Rhône, marque les limites administratives et linguistiques des deux régions et des quatre départements. Le relief a en effet été perçu longtemps comme une frontière. On ne citera ici que le Ballon d'Alsace appelé « Ballon de Lorraine » ou « de Saint Maurice » par les Alsaciens et « Ballon de Giromagny » par les Lorrains. Autrefois perçu et vécu comme un rempart naturel, le relief est aujourd'hui repensé dans les vallées comme une porte d'entrée vers les sommets. Le massif porte des noms chargés d'une histoire mouvementée et parfois cruelle, scène de nombreux massacres à la guerre de Trente Ans, tel « Rouge Gazon » en souvenir du sang versé face à l'armée suédoise ou « Planche des Belles-Filles », pour celles qui auraient préféré se noyer plutôt que de subir la barbarie de l'agresseur, même si une autre hypothèse, plus plausible, est issue du champ lexical². Mais ce sont les guerres prussiennes et les deux guerres mondiales du XX^e siècle qui ont laissé le plus de traces dans le paysage : avec le traité de Francfort en 1871, une nouvelle frontière est en effet établie et sépare le massif en deux. Aujourd'hui, les bornes frontières et les murets recouverts de mousse rappellent cette séparation, visibles dans le paysage et renforcés par des panneaux, comme celui représenté ci-dessous.



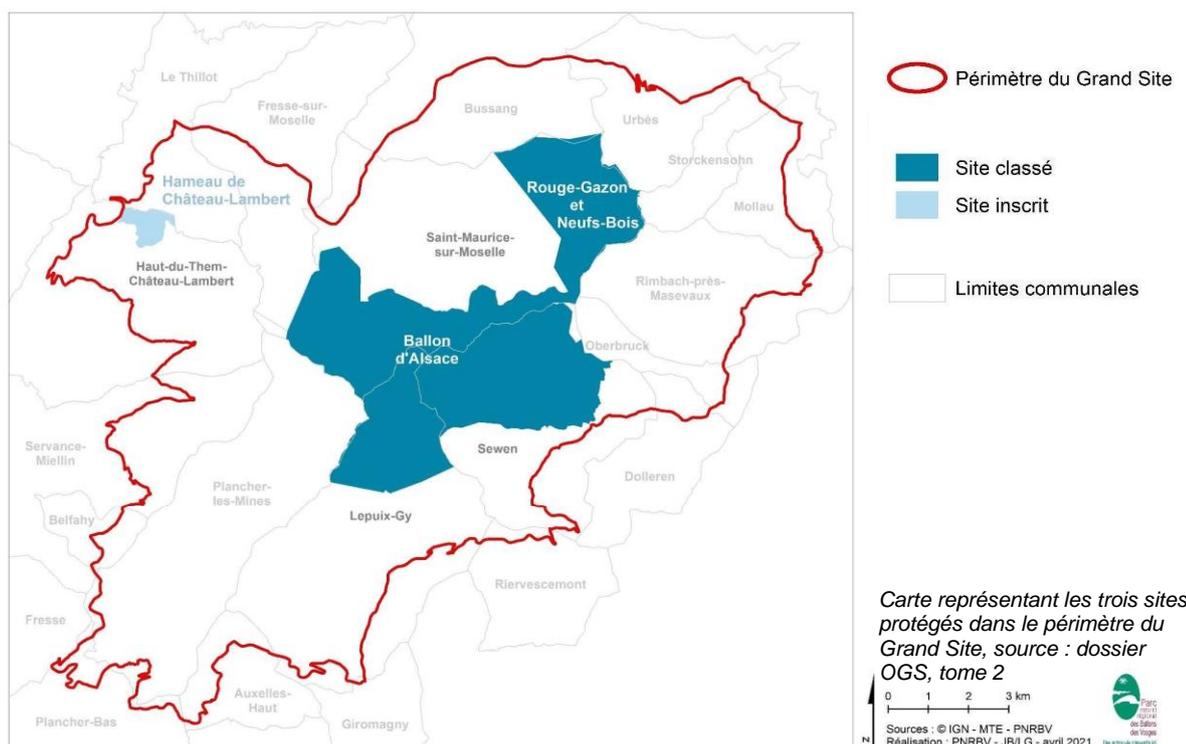
Col du Wissgrut, « frontière » du territoire de Belfort et du Haut-Rhin, photo SB, juin 2022

Le territoire a également et depuis longtemps la vocation à s'adresser à toutes les classes sociales : la course automobile Lederlin de la première moitié du XX^e siècle, l'accueil de nombreuses étapes du Tour de France ou encore la politique des stations de ski pour accueillir un public familial, en témoignent. Mais le plus bel exemple, est peut-être le théâtre du Peuple, de Maurice Pottecher, à Bussang. Théâtre populaire depuis la fin du XIX^e siècle, dont la scène s'ouvre sur une forêt vivante et changeante en été, en nous rappelant le concept du théâtre de William Shakespeare, trois siècles plus tôt. Connue aujourd'hui bien au-delà des frontières vosgiennes, le théâtre est un véritable aimant culturel qui contribuera au rayonnement du futur Grand Site.



Théâtre de Bussang, portes fermées, puis ouvertes sur un fond de scène naturelle et vivante, photo SB - juin 2022

² Planche des Belles-Filles : déformation de fayard (autre nom du hêtre) qui peuple les abords de l'étang et qui se dit « faye » en patois haut-saônois.



Le site classé du « Rouge Gazon et des neufs bois »

Ce site est l'un des plus anciens sites classés des Vosges (protégé par arrêté ministériel le 8 décembre 1910). Ce classement concernant l'espace situé entre la Tête des Perches et la Tête du Rouge Gazon sur une superficie de 760 ha, est étendu à la chaume des Neufs-Bois par arrêté ministériel du 7 juin 2010 sur la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle (88). On y inventorie également une réserve biologique domaniale depuis 1996, trois arrêtés préfectoraux de protection de biotope, 19 espaces naturels sensibles localisés sur les versants alsacien, vosgien et belfortain, une forêt de protection (forêts de la Goutte-des-Forges, de la Goutte-Louis, de la Goutte-des-Lys et de l'Etang des Roseaux) qui couvre une superficie de 470 hectares où tout changement d'affectation des sols est interdit.

Très visité toute l'année, la sur-fréquentation génère une pénétration du public dans les zones sensibles, ce qui a conduit l'ancienne direction régionale de l'environnement (DIREN) Lorraine à établir en 2008 un « *Plan de protection et de mise en valeur du site* » en identifiant des points de vigilance ou des problématiques tels que « *l'insertion paysagère de certains aménagements, l'enfrichement d'anciens espaces pastoraux, l'amélioration ou la restructuration du domaine skiable* ». La gestion des lieux est sensible d'autant que le propriétaire actuel ne semble pas prendre la mesure de la nécessité d'un nouvel usage pour le domaine skiable qui ne soit uniquement axés sur l'offre « *sports d'hiver* ». Un accompagnement de la démarche est en cours, les pouvoirs publics, les services de l'Etat (UDAP 88, DDT, DREAL) sont à l'œuvre. Reste à trouver le maître d'œuvre de la future opération qui saura convaincre et démontrer que la pluridisciplinarité de l'offre sera un atout majeur dans l'exploitation du domaine qui vient, en outre, de subir un sérieux incendie.



La station du Rouge Gazon, juin 2022, photo SB

Le site inscrit du hameau de Château-Lambert

Le hameau de Château-Lambert est inscrit par décret du 25 octobre 1974 et couvre une superficie de près de 89 ha. Situé au pied du Ballon de Servance à 700m d'altitude. Si au XVII^e siècle, le village de Château-Lambert comptait 700 habitants, aujourd'hui seule une vingtaine de personnes réside dans ce hameau, rattaché depuis 1972 au village voisin du Haut-du-Them, mais il attire plusieurs milliers de visiteurs chaque année. Le site inscrit, sous contrôle de l'architecte des bâtiments de France de Haute-Saône, ne présente ni altération, ni dénaturation notable.

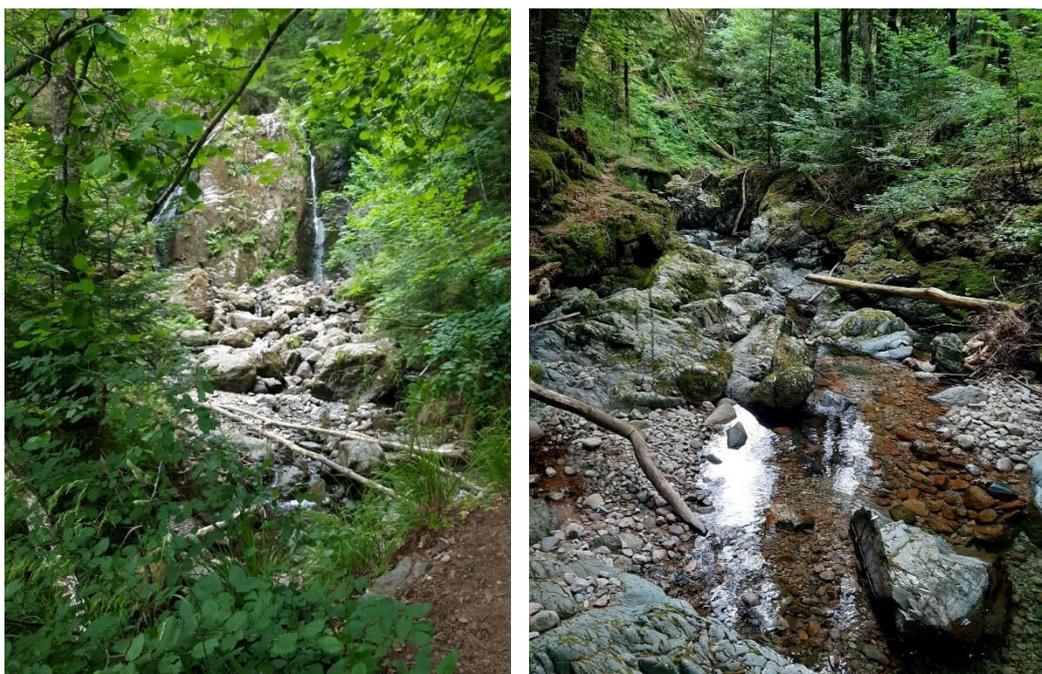


Hameau de Château-Lambert, photo du journal L'Alsace, 2022

La réserve naturelle nationale des Ballons-Comtois

Située à l'extrême sud du massif vosgien, la réserve naturelle nationale des Ballons-Comtois est créée en 2002 en Franche-Comté et en Lorraine, sur 2 259 hectares, dont 245 hectares en réserve forestière intégrale et 95% de forêt. La réserve présente trente-trois groupes de végétation dont vingt et un classés d'intérêt communautaire à l'échelle européenne (forêts de pentes, tourbières, chaumes, arnica, chouette de Tengmalm, grand tétras, etc.), dont une espèce de fougères très rare.

Elle est gérée conjointement par le Parc et l'office national des forêts (ONF). Joutant le domaine skiable haut-saônois, il est important de protéger cette réserve dont la cogestion est assurée avec succès (contrôles fréquents, présence d'agents de l'ONF sur site, etc.).



Paysages et ambiances de la réserve naturelle, photo SB, juin 2022

En intégrant les deux sites classés, le site inscrit et la réserve naturelle dans le cœur de l'OGS, le périmètre proposé présente une cohérence à l'échelle de ses ambitions et des moyens mis en œuvre pour sa gestion. La superficie ramenée à 18 000 hectares offre un paysage cohérent, résume une problématique qui fait consensus et fédère les acteurs de quatre départements sur trois anciennes régions à fortes identités. L'échelle de territoire semble la bonne, même si l'étude initiale qui proposait un territoire à 50 000 hectares n'est pas dénuée de sens lorsqu'on embrasse le paysage du haut du massif du Ballon d'Alsace et qu'on y lit la succession de ballons qui englobe l'ensemble des ballons donnant à voir la cohérence géomorphologique du tout (cf. photos page 4).

2. le programme d'actions proposé en 2021

Pour une vision commune à quinze ans, et suite au comité de pilotage de novembre 2019 qui a validé l'appellation « *massif de rencontres* » rappelant l'esprit des lieux du futur Grand Site de France, six ambitions - à atteindre - ont été validées le 29 juin 2021. Elles ont été présentées dans le dossier OGS et s'inscrivent dans la continuité du courrier de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer de février 2016. Le programme d'actions de l'OGS « massif du Ballon d'Alsace » est décliné sous forme de fiches-actions précises et complètes. Chaque fiche présente de manière détaillée le contexte qui justifie l'action programmée et décline les objectifs.

Le coût estimé, les sources de financement, la maîtrise d'ouvrage et le calendrier prévisionnel y sont clairement exposés. Une priorisation est proposée pour chaque action avec trois niveaux de priorité (importante, moyenne, faible) clairs et synthétiques. Les critères d'évaluation de la mise en œuvre sont précisés action par action (voir en annexe 4 le récapitulatif des actions programmées).

2.1 La mise en valeur d'une forêt remarquable

Les enjeux du programme d'actions, dans son ambition 1 (mise en valeur d'une forêt remarquable et accompagnement de son adaptation), sont clairement affichés : il s'agit de maintenir la qualité environnementale et paysagère du site, de fédérer les acteurs, de mieux informer et sensibiliser le grand public.

Les forêts du massif sont aujourd'hui fortement impactées par le changement climatique. Représentant près de 90 % de la couverture du périmètre de l'OGS, l'action identifiée en priorité dans le dossier de présentation consiste à « *garder la forêt remarquable face à ces nouveaux enjeux* ».

Élément structurant du massif, la forêt est en effet soumise aujourd'hui à des évolutions rapides. Plusieurs mesures environnementales qui couvrent les trois quarts du massif forestier, valorisent d'ores et déjà la biodiversité du site (réserve naturelle nationale, arrêtés de protection de biotope, sites Natura 2000, espaces naturels sensibles, etc.) encore renforcée par un plan de préservation pour la conservation du Grand Tétrás ou des îlots de sénescence (Natura 2000). Les documents de gestion durable des forêts publiques intègrent systématiquement un plan d'action biodiversité et parfois paysager. Quant à la réserve naturelle nationale des Ballons-Comtois, cogérée par le parc naturel régional des Ballons des Vosges et l'office national des Forêts, son plan de gestion est validé pour la période 2015-2024.

L'OGS propose de « *découvrir la forêt autrement* ». Les visiteurs du site sont en effet en attente d'avoir plus d'informations sur la découverte des paysages. La finalité de l'action est de valoriser davantage le patrimoine naturel forestier en sensibilisant le grand public à sa préservation, sans oublier les autres rôles que jouent les forêts, leur importance pour la faune et la flore, la valorisation nécessaire du bois, etc. Pour illustrer l'action, une création de « *chantiers forestiers vitrine* » va être mise en place. Ils ont pour objectif d'intégrer la biodiversité et l'accueil du public comme élément structurant l'intervention. On notera également l'action « *Vis ma vie de bûcheron, de forestier* » qui invite les participants à découvrir le quotidien de celles et ceux qui travaillent en forêt.

Il s'agit aussi de maîtriser l'extension de la forêt et de rendre notamment la lisibilité aux interfaces de celle-ci avec les sommets, les villages et les pistes de ski. La fermeture des espaces voués hier à l'agriculture et au pastoralisme n'est certes pas récente dans ce territoire et la diminution nette du nombre d'agriculteurs a contribué à l'enfrichement des espaces cultivés. Depuis quelques années, on assiste à la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques sur les versants haut-rhinois, belfortains et haut-saônois,

relatifs à l'ouverture du paysage. On note également une élaboration de plan de paysage pour les versants vosgien, haut-saônois et alsacien, et plus particulièrement la réalisation d'un diagnostic et d'enjeux de la réouverture des espaces villageois et du paysage à Auxelles-Haut (90), suivi aujourd'hui, par l'élaboration d'un programme opérationnel.

Dans le cadre de la reconquête pastorale et paysagère des territoires de montagne, la commune porte en effet un projet global et intégré de récréation d'espaces de respiration autour du village. Pour mettre en œuvre ces objectifs et agir concrètement dans un contexte foncier privé et morcelé, on relève la création d'une association foncière pastorale (AFP) actuellement à l'étude³.



Auxelles-Haut, vu dans les années 1940 et aujourd'hui, photo SB, juin 2022

L'objectif consiste également à rouvrir les paysages des ballons des Hautes Vosges et à poursuivre les réouvertures paysagères des autres plans de paysages (Vallée de Saint-Amarin, de la Doller, des 1000 étangs, de Rahin et Chérimont, etc.).

Sujet sensible, le porteur de projet souhaite intégrer d'un point de vue paysager, les lisières des pistes de ski en travaillant avec les gestionnaires des stations et les professionnels du monde forestier pour les appréhender autrement afin de mieux les intégrer dans le paysage. Si l'ambition est louable, il s'agit de vérifier si l'effet concret sur le paysage (vision à hauteur d'homme et plus encore la vision depuis les autres sommets) est effectif, vu les conditions de sécurité nécessaires que requièrent les pistes.

Enfin, le dernier objectif a pour finalité de constituer un groupe d'experts dans différents domaines (la forêt, le tourisme, la réglementation, etc.) pour croiser les regards, établir un diagnostic concerté sur les thématiques de l'adaptation au changement climatique, de la gestion de la fréquentation ou celui des risques d'incendie pour trouver conjointement les meilleures solutions.

2.2 La découverte des patrimoines

Avec ce deuxième objectif (faire le pari de la découverte des patrimoines et des savoir-faire et de leur adaptation comme vecteur de développement), il s'agit de valoriser l'appartenance au territoire de l'OGS, d'impliquer les acteurs et de faire participer un maximum d'habitants en créant une dynamique. Pour ce faire, le pilote du projet propose de créer des événements fédérateurs qui rassembleront les habitants et les visiteurs sur l'ensemble des vallées et des sommets du territoire de l'OGS.

Parmi les actions déjà engagées, on relève d'ores et déjà une transhumance très suivie localement en mai. L'idée du porteur de projets consiste à développer un temps fort fédérateur en changeant de sommets chaque année, une occasion pour les visiteurs et les habitants de découvrir ou redécouvrir les productions locales et de faire connaissance avec les gestionnaires du paysage du Grand Site.

Les projets artistiques interpellent l'esprit des lieux « *massif de rencontres* », les habitants sont invités à porter un nouveau regard sur leur territoire en bénéficiant de la perception d'artistes professionnels. Le projet « *néo-païen* » (voir annexe 5, année 2018) entrepris avec la Haute école des arts du Rhin est révélateur de

³ *Projet à mettre en relation avec le projet "Points de vue, points de vie" du Centre culturel d'Auxelles-Haut en collaboration avec l'Ecole d'Art de Belfort où six installations ont pour objectif d'inviter le public à une lecture du paysage.*

cette collaboration. On note également le projet « *Point de vue, point de vie* », ou les « *carnets de voyage 2020* », proposant des actions artistiques telles que des ateliers animés, une exposition dans la médiathèque partenaire et des sorties avec des accompagnateurs en moyenne montagne sur le même itinéraire sur trois saisons différentes.

2.3 Un site emblématique du tourisme durable en montagne

Avec cet objectif (être un site emblématique du tourisme durable en montagne), le porteur de projet propose de gérer la fréquentation, tout particulièrement dans les sites sensibles pour permettre un accueil et une découverte compatibles avec la préservation des paysages. Le massif du Ballon d'Alsace exerce en effet une attraction importante, que ce soit sur les pôles urbains de proximité ou les visiteurs plus lointains. Or, à ce jour, la fréquentation ne fait pas l'objet d'un projet global prenant en compte la capacité écologique des espaces naturels et les différents types d'usages : une ambition à développer donc ces prochaines années.

Il s'agit aussi de favoriser la pratique du vélo de route sur les cols du Grand Site, et c'est le versant haut-saônois qui s'annonce être le terrain de jeu préféré des « *cyclotouristes sportifs* ». En effet, les routes qui mènent au Ballon de Servance ou à la Planche des Belles Filles sont mieux sécurisées, car moins fréquentées par des véhicules motorisés. L'opération consiste donc en des journées ou demies-journées durant lesquelles l'accès à des cols serait uniquement réservé aux modes de déplacements doux et interdits aux véhicules motorisés.

Le projet « *route tranquille* » sera testé en premier lieu sur le Ballon de Servance, la Planche des Belles Filles et/ou Rouge Gazon pour éviter de fermer la route du Ballon d'Alsace.

La mission d'inspection, fin juin, quelques jours avant le lancement du Tour de France avec une étape au sommet de la Planche des Belles Filles le 8 juillet 2022, a pu constater à quel point le cyclisme suscitait localement un engouement certain.

2.4 Accompagner le devenir des stations de montagne dans l'adaptation au changement climatique

Les trois « stations Grand Site » doivent aujourd'hui s'adapter pour assurer leur survie et s'orienter vers des activités polyvalentes toute l'année. Face au réchauffement climatique qui réduit fortement l'enneigement (les stations locales n'ont pas fonctionné en ce premier semestre 2022), les sommets pourraient être de plus en plus prisés en été, notamment par des citadins en quête de fraîcheur, lors d'épisodes caniculaires.

Une réflexion collective portant sur la complémentarité ou la subsidiarité des offres tout en évitant la concentration des visiteurs à certains endroits, est requise (VTT, accrobranche à la Gentiane et la Planche des Belles Filles, explor'game⁴, etc.).



Accrobranche à la station de la Gentiane, photo SB, juin 2022

Pour améliorer l'intégration paysagère des bâtiments sur les sommets montagneux, il s'agit de mener des études qui proposeront des solutions permettant de trouver un meilleur équilibre entre les besoins techniques des gestionnaires des sites et l'intégration paysagère des constructions et leurs abords (parkings de Rouge Gazon et de la Planche des Belles-Filles et de la Jumenterie au Ballon d'Alsace, etc.).

⁴ Jeu vidéo sur tablette, en immersion

L'action 3 complète l'objectif sur le devenir des stations Grand Site en faisant la promotion des sommets de montagne même sans neige. Il conviendra donc de définir collectivement les activités à valoriser en l'absence de neige, les moyens de communication adaptés aux cibles retenues et la mise en place d'une campagne de communication.

2.5 Les friches industrielles et touristiques

Le cinquième objectif du programme d'actions propose de faire de la reconversion des friches industrielles et touristiques un marqueur du territoire et pour cela, les deux schémas de cohérences territoriaux (SCoT) et les quatre plans locaux d'urbanisme (PLUi) doivent être de vrais leviers. En tant que personne publique associée, le parc régional dispose en effet d'un droit de regard sur ces documents d'urbanisme. La participation aux réunions est donc primordiale afin de veiller à ce que les stratégies de développement proposées soient en cohérence avec la démarche d'Opération Grand Site.

Phénomène intimement lié à l'évolution du site, les friches industrielles sont toujours désaffectées, les centre-bourgs sont peu dynamiques et l'attractivité du territoire est en baisse. La reconversion des friches industrielles et touristiques devrait recréer une dynamique territoriale en y associant les habitants ce qui permettrait de surcroît de redynamiser les fonds de vallées.

Après avoir identifié des secteurs, il s'agira pour le groupe de pilotage d'accompagner les porteurs de projet volontaires dans une démarche de réhabilitation en lien avec l'esprit des lieux.

L'exemple du lotissement des Sapins sur la commune de Lepuix (90) est intéressant : cinq bâtiments du conseil départemental du Territoire de Belfort ont été récemment démolis, anciens et vétustes, et d'une architecture très connotée, leur réhabilitation n'a pas été retenue. Le nouveau projet des Sapins devra donc proposer de réduire les impacts sur le milieu naturel et d'intégrer les nouveaux bâtiments dans le site en mettant en valeur les vues exceptionnelles.

L'ensemble des actions développées ci-avant visant à la préservation de la forêt, à la découverte ou à la préservation du patrimoine ainsi qu'au développement d'un tourisme durable qui intègre le réchauffement climatique sont cohérentes pour votre rapporteur.

2.6 L'ambition 6 du programme d'actions propose d'animer la démarche Grand Site et de fédérer les acteurs, en coordonnant la mise en œuvre du plan d'actions, en impliquant les partenaires, acteurs locaux dans les actions, en veillant au respect de l'esprit des lieux et des enjeux des Grands Sites dans les projets du territoire (cf. paragraphe suivant sur la gouvernance).

3. La gouvernance

Plusieurs instances de gouvernance ont été établies : le comité de pilotage qui valide les orientations globales du projet, la commission des élus, le comité technique et le conseil participatif, composé de socio-professionnels et d'habitants, qui soumet des idées et des besoins issus du terrain. La co-construction du projet est effective, avec les acteurs du territoire, le milieu associatif et les habitants et plus encore avec les élus très investis aujourd'hui dans cette aventure longue d'une quarantaine d'années.

Dans un contexte géographique complexe, en associant les administrations de plusieurs territoires, les élus ont ainsi validé à l'unanimité l'esprit de la démarche « *massif de rencontres* » en 2021. Reste aujourd'hui à concrétiser les actions affichées, en mobilisant les différentes instances de gouvernance. Et s'il est bien un vecteur commun dans ce site vallonné où l'eau joue un rôle majeur, c'est le paysage. Celui-là même que tous revendiquent comme le liant, un lien qui les unit au-delà des « anciennes » frontières.

La mise en place de la démarche d'obtention du label « Grand Site de France », la préparation du dossier de labellisation et la recherche des financements affichés dans l'ambition 6 du programme d'actions, s'appuieront aussi sur le mécénat local (entreprises, etc.) et participatif (crowdfunding : financement participatif, etc.) pour mettre en œuvre le programme d'actions.

Quant à l'accueil et la sensibilisation des touristes, il est proposé de fédérer et d'impliquer les acteurs locaux en travaillant notamment la communication et les messages à véhiculer pour mieux les accueillir. Les visiteurs ne font en effet que passer sur les sommets et restent peu de temps sur les lieux d'accueil, sans

découvrir pleinement les éléments emblématiques du territoire que sont la forêt ou l'eau sous ses formes variées. La charte de la signalétique et de la publicité du PNR des Ballons des Vosges est d'ores et déjà mise à l'étude. Une fois celle-ci validée, il s'agira de mettre en place une déclinaison à l'échelle du Grand Site, en maillant notamment le territoire de panneaux signalétiques sur les sites stratégiques.

L'attractivité du territoire est un enjeu pour l'OGS. L'espace de sensibilisation à la démarche Grand Site est un objectif prioritaire pour le comité de pilotage. Il est prévu de scénographier l'espace dans un site d'accueil stratégique permettant d'accueillir un grand nombre de visiteurs.

La communication auprès des habitants, des élus et des visiteurs est ciblée pour mieux sensibiliser via des outils grand public (site internet pour expliquer le projet de territoire et les spécificités du massif du Ballon d'Alsace), en développant les réseaux sociaux et en communiquant dès les lieux d'arrivée de certains visiteurs (des partenariats à cet égard sont à envisager notamment avec la ville de Belfort pour aménager un espace d'information à la gare TGV Belfort-Montbéliard, voire avec le conseil régional).



La ville de Giromagny, une des portes du Grand Site sur le Territoire de Belfort, joue également un rôle majeur. Bien que située hors du site, mais contiguë, la commune qui développe actuellement un volet patrimonial, notamment avec la réhabilitation-réaffectation de la maison Mazarin, ancienne maison forte des mines, édifiée en 1561, est un relais important pour l'OGS.

Maison Mazarin, Giromagny (90), photo SB, juin 2022

4. Le budget prévisionnel de l'Opération Grand Site pour la période 2021-2026

Le budget affiché est de 1 477 300 euros sur la période 2021-2026, avec une part importante pour l'animation de la démarche (ambition 6) qui à elle seule occupe la majeure partie avec 871 900 euros sur les six ans. La deuxième part la plus importante du budget (avec 236 000 euros) est attribuée à l'ambition 2 (faire le pari de la découverte des patrimoines et des savoir-faire et de leur adaptation comme vecteur de développement).

Si l'année 2021 a vu son budget chiffré à 117 400 euros, celui-ci est doublé pour l'année 2022, pour atteindre les 334 100 euros.

Budget OGS par année (en euros) :

2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
117 400	334 100	290 600	276 600	222 800	235 800	1 477 300

Bien que certains postes n'ont pas été chiffrés dans le tableau pour l'ensemble des six années - c'est le cas notamment de la médiation ou de la scénographie dans l'action 2 (accueil et sensibilisation) de l'ambition 6, ou de l'action 2 de l'ambition 5 (faire de la reconversion des friches industrielles et touristiques un marqueur du territoire) pour ce qui relève de la valorisation, la réaffectation de bâtiments vacants -, le budget paraît cohérent au regard des actions et des enjeux.

Moyens humains annoncés :

- 1 ETP consacré à l'animation de l'OGS (poste occupé par Jérôme Boitelet jusqu'en juillet 2022 renouvelé suivant deux options possibles : recrutement spécifique ou réorganisation interne dans l'équipe existante) : recrutement prévu pour janvier 2023.
- 1 ETP sur la gestion de la réserve naturelle des Ballons Comtois et l'animation du site Natura 2000.
- 1 ETP pour le PNRBV dans le cadre de l'OGS au titre du dispositif de l'Etat "*ingénierie montagne*" (poste sur deux ans affecté en partie au programme OGS sur le territoire de Belfort et la Haute Saône (les parties vosgiennes et alsaciennes bénéficient également d'un poste, porté pas d'autres structures mais non ciblé spécifiquement OGS).
- Mobilisation de l'ingénierie des autres structures (départements, intercommunalités, ONF, EPCI, OT, etc.).
- Intervention de l'équipe du parc pour le suivi des projets en fonction des thématiques : pour mémoire, appui sur des études de plan de jalonnement et signalétique en site classé, sentier d'interprétation sur les sommets du Ballon d'Alsace, organisation des carnets de voyage (ingénierie existante au sein du Parc sans création de nouveaux postes).

5. Conclusion

La mission d'inspection générale réalisée du 20 au 22 juin 2022 a permis de vérifier que les fondamentaux justifiant le lancement de l'Opération Grand Site « Massif du Ballon d'Alsace » (sites classés, fortes notoriété et fréquentation) sont ici réunis. Après quarante années de réflexion, de prise de conscience de la valeur du territoire, de changements de gouvernance, la dynamique est là et les acteurs plus motivés que jamais.

Quatre décennies semblent avoir été nécessaires pour trouver une gouvernance adaptée, fédérer des acteurs issus d'horizons différents, croiser des regards pour apporter des solutions aux défis auxquels le territoire doit faire face, un territoire chargé d'une histoire difficile. Aujourd'hui, les frontières se sont lissées. La division d'autrefois est devenue une force. Le paysage l'emporte et devient le vecteur commun.

La lutte contre la fermeture de la forêt, la restructuration et la réaffectation des domaines skiabiles, dans un contexte climatique de plus en plus sensible, sont les principaux enjeux à prioriser dans cette OGS.

L'action du parc naturel régional des Ballons des Vosges et la co-présidence exercée par le préfet du Territoire de Belfort, et en cela il faut souligner la réactivité et le portage du projet par la préfecture depuis 2013 et tout particulièrement en 2022, sont les piliers qui garantissent le succès de l'opération.

En conséquence, je propose à votre commission de donner un avis favorable au programme d'actions ainsi qu'au périmètre de territoire proposé (superficie de 18 000 ha).

Serge Brentrup



ANNEXE 1 - courrier de la ministre Ségolène Royal du 25 février 2016 lançant l'opération



*La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le Climat*

Ségolène Royal

Paris, le 25 février 2016

La ministre

à

Monsieur Pascal JOLY
Préfet du Territoire-de-Belfort
Préfet coordonnateur du Ballon d'Alsace

Objet : Opération Grand Site Ballon d'Alsace

Vous m'avez transmis, par courrier du 23 octobre 2015, la note argumentaire motivant la demande d'engagement d'une nouvelle Opération Grand Site sur le Ballon d'Alsace. Cette demande fait suite aux échanges intervenus en 2013 et 2014 entre mon ministère et le syndicat mixte interdépartemental du Ballon d'Alsace, qui était alors la structure gestionnaire de la première Opération Grand Site. Il était apparu, au cours de cette première Opération initiée dans les années 80, qu'il était indispensable de mettre en place une nouvelle gouvernance et d'étendre le périmètre du territoire de projet pour être à même d'atteindre les ambitions de préservation et de gestion durable visées par la démarche Grand Site.

La note argumentaire fait apparaître des évolutions sur ces deux aspects majeurs. La décision des communes et communautés de communes concernées de confier l'animation et la mise en œuvre de la démarche Grand Site au parc naturel régional des Ballons des Vosges marque une réelle volonté de mettre en cohérence une gouvernance élargie et un périmètre étendu, mieux adaptés aux enjeux de ce territoire.

Aussi, je donne mon accord pour engager une nouvelle Opération Grand Site.

J'ai confié à mes services le soin de vous faire part de leurs observations d'ordre technique et demandes complémentaires sur la note argumentaire. J'attire d'ores et déjà votre attention sur le fait que les éventuels futurs travaux dans le site classé devront s'inscrire dans le projet global de l'Opération Grand Site afin de garantir la conciliation des enjeux de préservation et de valorisation des sites patrimoniaux avec un accueil du public de qualité.

Je vous invite à poursuivre la coordination entre les différents préfets concernés par cette démarche, en associant la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne Franche-Comté, coordinatrice, aux échanges avec les partenaires locaux impliqués.

Je vous demande de me tenir régulièrement informée de l'avancement de ce dossier.


Ségolène ROYAL

ANNEXE 2 - courrier du préfet du Territoire de Belfort du 16 mars 2022



PRÉFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Bourgogne-Franche-Comté

Affaire suivie par : Philippe BREUILLY
Service biodiversité, Eau, Patrimoine / département Territoires, Sites
et Paysages
Courriel : philippe.breully@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 03 39 59 63 57

Belfort, le 16 MARS 2022

Le préfet du Territoire de Belfort
à
Madame la ministre de la Transition Écologique,
DGALN, DHUP,
Sous-direction de la Qualité du Cadre de Vie
Tour Sequoia
92055 la défense Cedex

OBJET : *Transmission du projet de territoire de l'Opération Grand Site du Ballon d'Alsace pour demande d'une inspection générale puis avis de la commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP)*

A la demande du Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace (SMIBA) opérateur historique de la démarche, et sur la base d'une note argumentaire motivant sa demande, la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a engagé en février 2016 une nouvelle Opération Grand Site sur le secteur du Ballon d'Alsace.

Le périmètre retenu, de l'ordre de 18 000 ha situés à cheval sur les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est, héberge un massif de moyenne montagne constituant l'extrémité méridionale du massif des Vosges. Il s'articule autour de 2 sites classés, le « Ballon d'Alsace » d'une surface de 2 700 ha, et le site de « Rouge Gazon et des Neufs Bois » pour 760 ha.

Ce territoire qualifié de territoire-frontière (physique, historique, administrative) est traversé par quelques vallées d'origine glaciaire (Doller, Moselle, Rahin, Savoureuse) formant des cirques caractéristiques dans leur partie amont. La forêt, omniprésente et constituée majoritairement de hêtraies-sapinières, est dominée par des chaumes sommitales témoins d'une activité agricole et pastorale. Le Ballon d'Alsace offre une vision panoramique à 360° depuis son sommet, avec par temps clair une vue lointaine sur les massifs de la Forêt Noire, du Jura et des Alpes.

Après une phase préparatoire active menée au plan local par le SMIBA, le portage de l'opération a été confié au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) dont l'étendue des missions et l'importance des moyens ont été jugées nécessaires à la bonne conduite de la démarche.

Une gouvernance locale a été structurée autour d'un comité de pilotage, une commission des élus, un comité technique et un conseil participatif. De nombreuses actions ont été menées depuis 2016, combinant réalisation d'études, visites de territoires, tenues de séminaires et ateliers, concertations, échanges avec le ministère de la Transition Écologique et le Réseau des Grands Sites de France. Ce travail important et de long terme a abouti à l'élaboration d'un projet de territoire structuré autour de 6 grandes ambitions à un horizon de 15 ans, et de 26 actions programmées à une échéance de 6 années.

L'engagement des partenaires locaux dans la déclinaison progressive de ces ambitions et actions permettra au territoire de poursuivre sa dynamique de projet dans le but d'obtenir le label « Grand Site de France ».

Le projet d'OGS, grandes ambitions et plan d'actions, a été validé en comité de pilotage du 18 mai 2021, puis par une délibération du comité syndical du PNRBV en date du 21 mai 2021.

Les commissions départementales de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) des départements de la Haute-Saône, des Vosges et du Territoire de Belfort ont émis un avis favorable à l'unanimité à ce projet. La CDNPS du Haut-Rhin s'est également prononcée favorablement presque à l'unanimité de ses membres (une seule voix s'est abstenue).

En conséquence, j'ai l'honneur de solliciter le déplacement d'une mission d'inspection générale sur site, en vue de l'examen ultérieur de ce projet en commission supérieure des sites, perspectives et paysages.

Les DREAL Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information sur ce dossier, ainsi que pour l'organisation de la mission d'inspection générale en lien avec le PNRBV.

Le préfet,

Raphaël SODINI

ANNEXE 3 - Programme de la mission d'inspection générale, Opération Grand Site Ballon d'Alsace du 20 au 22 juin 2022

Participants

- M. Raphaël Sodini, préfet du Territoire de Belfort, M. Yves Séguy, préfet des Vosges, M. Renaud Nury, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort, Mme Carole Dabrigéon, Sous-préfète de Saint-Dié-des-Vosges, M. Stéphane Chipponi, Sous-Préfet de Thann-Guebwiller,
- DREAL Bourgogne Franche-Comté et Grand-Est : M. Philippe Breuille et Mme Anne Weisse, chef et cheffe des départements Territoires, Sites et Paysages; Mme Christel Poinas, inspectrice des sites 88; M. Jean-Luc Millier, inspecteur des sites 70, M. Michael Geoffroy, inspecteur des sites 90, Mme Flore Marchand inspectrice des sites 68,
- DRAC-UDAP : les 4 ABF de Haute-Saône, du territoire de Belfort, du Haut Rhin et des Vosges,
- Elus du PNRBV et Collectivités territoriales : président du Parc naturel régional des ballons des Vosges (PNRBV), président et élu du CD du Territoire de Belfort, du Conseil régional du Grand Est, président de la communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges : maires de Giromagny, d'Auxelles-Haut, de Fresse-sur-Moselle, de Saint-Maurice-sur-Moselle, Services du PNRBV et des collectivités : Olivier CLAUDE, directeur, Jérôme Boitelet, chargé de mission OGS,
- Autres acteurs du Grand Site de France : station du Ballon d'Alsace, RNN des Ballons Comtois, station de Rouge Gazon, théâtre du Peuple de Bussang.
- Isabelle Poulet (DGALN - QV1) en charge de la politique des Grands Sites de France.

Objectifs des visites

Visite du territoire de l'Opération Grand Site "Ballon d'Alsace", et rencontre des élus, partenaires et techniciens, préalablement au passage en CSSPP du projet et programme d'actions de l'OGS.

Lundi 20 juin 2022

19h30 : repas en préfecture du Territoire de Belfort

Mardi 21 juin 2022

8h30-9h00 : accueil et présentation du projet de territoire ; zoom sur les projets de Giromagny ;
9h10-9h40 : réouverture paysagère et pastorale, plan de paysage - Auxelles Haut
10h10-11h00 : visite de la station de la Planche des Belles Filles
11h45-12h30 : visite de la réserve naturelle nationale des Ballons comtois - enjeux liés à la forêt (biodiversité, économie, loisirs...)

12h45-14h15 : Déjeuner à Château-Lambert

14h15-14h45 : visite du site inscrit de Château-Lambert
15h15-16h00 : visite du site classé de Rouge Gazon, enjeux paysagers
16h00-18h00 : visite de la réserve biologique mixte au lac des Perches ; enjeux de gestion de la fréquentation dans les espaces naturels
19h00-19h50 : Visite du Théâtre de Bussang
20h00 : dîner avec les présidents des collectivités et de l'Etat

Mercredi 22 juin 2022

9h30-12h30 : visite du ballon d'Alsace - historique des travaux d'accueil et sensibilisation, projet de l'auberge du Ballon, projet de lotissement des Sapins

12h30-13h30 : déjeuner à Wissgrut

14h50-15h00 : visite du lac de Sewen : enjeux Natura 2000 et ENS
15h30-17h00 : Dolleren - Médiation culturelle
17h00-17h30 : réunion en préfecture 90

ANNEXE 4 - Récapitulatif des fiches action (extrait du dossier OGS PNRBV)

Tableau synthétique du plan de financement de l'Opération Grand Site - massif du Ballon d'Alsace

n°	Action	court descriptif	Priorité	Sous actions	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Coût estimé	Maîtrise d'ouvrage	Rôle éventuel de la structure porteuse de l'OGS	Partenaires financiers potentiels			
AMBITION 1 : Mettre en valeur une forêt remarquable et accompagner son adaptation																	
1.1	Garder une forêt remarquable	- maintenir la trame forestière naturelle - assurer la gestion des espaces naturels remarquables (RNN, Natura 2000, ENS, ...) - mener des actions hors secteurs protégés	importante	gestion Natura 2000							-	Parc + CD90	conduite de l'opération	Europe, Etat			
				gestion RNN BC							-	Parc + ONF	conduite de l'opération	Etat			
				gestion ENS								-	CD	acteur associé	CD		
				actions hors espaces protégés									en fonction des projets	ONF + CRPF	acteur associé		
				facilité les bonnes pratiques sylvicoles									en fonction des projets	ONF + CRPF	acteur associé		
				Total	-	-	-	-	-	-	-	ONF + CRPF	acteur associé				
1.2	Découvrir la forêt autrement	- créer des outils de découvertes spécifiques à la forêt : - sentier(s) d'interprétation - guide de balades - formation des accompagnateurs touristiques - animations	importante	formations socio-professionnelles		2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	Parc	Coordination	DREAL + Départements		
				sentier d'interprétation			5 000	10 000					15 000	Parc	Coordination	CD + Comcom + Région	
				guide de balades			20 000						20 000	Parc	Coordination	CD	
				animations		1 200	1 200	1 200	2 400	2 400	2 400	8 400	ONF + CRPF	acteur associé	DREAL + Départements		
				Total	-	3 200	28 200	13 200	4 400	4 400	53 400	Parc	Coordination				
1.3	Gestion des interfaces forêts / espaces ouverts	travailler les loisirs forêt-chaume, forêt-pistes de ski et forêt-village	moyenne	projet Auzelles Haut	20 000	20 000						20 000 + 5 à 8 000€/ha	Chambre d'agriculture (Bco)	Coordination	CD90, CCDYS, Commune		
				étude d'intégration des pistes de ski			30 000						30 000	Parc	Coordination	DREAL + CD	
				actions des plans de paysage									en fonction des projets	Comcom	acteur associé	Comcom	
				Total	20 000	20 000	30 000	-	-	-	70 000		coordination				
1.4	Cellule d'experts sur la thématique forêt	- créer un groupe technique pour réfléchir aux questions forestière à l'échelle du Grand Site - observatoire de l'état sanitaire des forêts du Grand Site - vade mecum sur la forêt	moyenne	indemnisation des conférenciers		2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	ONF + CRPF	acteur associé	DREAL + Régions		
				observatoire de l'état sanitaire des forêts										ONF CRPF	acteur associé	Régions + CD	
				documents de synthèse				3 000	3 000	3 000			9 000	Parc	Coordination	Comcom	
				Total	-	2 000	2 000	5 000	5 000	5 000	19 000	ONF CRPF	acteur associé	Collectivités + Etat			
1.5	Mettre en place des actions collectives	- créer un groupe technique pour réfléchir aux questions forestière à l'échelle du Grand Site - observatoire de l'état sanitaire des forêts du Grand Site - vade mecum sur la forêt	faible	soutien à des actions collectives								en fonction des projets	ONF + CRPF	acteur associé			
				formations		5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000	ONF + CRPF	acteur associé	ONF CRPF		
				sykloTrophée	10 000			10 000					20 000	Parc	conduite de l'opération	Régions	
				classeur des bonnes actions			8 000					2 000	10 000	Parc	Coordination	Comcom	
				Total	10 000	5 000	13 000	15 000	5 000	7 000	55 000	ONF + CRPF	acteur associé	collectivités			
sous-total ambition 1					30 000	30 200	73 200	33 200	14 400	16 400	197 400						
AMBITION 2 : Faire le pari de la découverte des patrimoines et savoir-faire et de leur adaptation comme vecteur de développement																	
2.1	Rencontre au sommet	organiser des temps forts valorisant les productions locales (ex : fête artisanale du Ballon d'Alsace) sur un sommet emblématique (sommet différent chaque année)	importante	Total		15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000	Département	Acteur associé	CD + Comcom			
2.2	Projets artistiques interpellant l'esprit des lieux	proposer des projets artistiques autour de l'esprit des lieux et incluant les habitants - Carnets de voyage - Appels à projet Land'art	importante	carnets de voyage		10 000	11 000				21 000	Parc	Coordination	Régions + Comcom			
				appel à projet Land'art ou culturel				20 000	20 000	20 000	60 000	Parc	Coordination	Régions + Comcom			
				Total	-	10 000	11 000	20 000	20 000	20 000	81 000	Parc	Coordination	Régions + Comcom			
2.3	Mobilier extérieur "Made in Massif du Ballon d'Alsace"	proposer une ligne de mobilier extérieur issue des ressources et savoir-faire locaux.	moyenne	concours d'idées			15 000				15 000	Parc	Coordination	Régions			
				réalisation du mobilier				15 000				15 000	Collectivités	Coordination	Régions + CD + Comcom		
				signalétique				10 000				10 000	Parc	Coordination	Comcom		
				Total	-	-	15 000	25 000	-	-	40 000	Parc	Coordination	Collectivités			
2.4	Schéma d'interprétation	élaborer un schéma d'interprétation du Grand Site mettant en réseau les sites touristiques culturels et naturels, les sites des différents versants ainsi que les points d'accueil	faible	schéma d'interprétation		40 000					40 000	Parc	Coordination	Régions			
				aménagements								en fonction des préconisations	Comcom	Appui technique	Régions		
				Total	-	40 000	-	-	-	-	40 000	Parc	Coordination	Régions			
sous-total ambition 2						65 000	41 000	60 000	35 000	35 000	236 000						
AMBITION 3 : Être un site emblématique du tourisme durable en montagne																	
3.1	Schéma des fréquentations	mettre en place un schéma de fréquentations permettant le développement d'offres touristiques et la préservation des zones de quiétude	importante	Total			15 000	15 000			30 000	Parc	Coordination	Régions + Etat			
3.2	Projet "Route tranquille"	expérimenter la fermeture temporaire pour l'accès aux sommets aux véhicules motorisés et faire la part belle aux déplacements doux, notamment le vélo	importante	coût réservés								CD	Acteur associé	CD + comcom			
				mise en place de navette									en fonction des secteurs	CD	Acteur associé	CD + Comcom	
				Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	CD	Acteur associé	CD + Comcom	
3.3	De nouvelles offres écolouristiques	développer et commercialiser des offres écolouristiques Grand Site	moyenne	Rénovation sentier découverte du Ballon d'Alsace		15 000						Parc	Coordination	Régions + DREAL			
				conception d'offres		20 000							en fonction des projets	Institutionnels du tourisme	Coordination	CD	
				Total	-	35 000	-	-	-	-	35 000	Institutionnels du tourisme	Coordination	Collectivités + Etat			
3.4	Observatoire de l'économie touristique	mettre en place un observatoire permettant de suivre la fréquentation des visiteurs, les offres... sur l'ensemble du Grand Site	faible	agrégation des données		5 000					5 000	Parc	conduite de l'opération	FNADT			
				expertise externe		20 000						20 000	Parc	Coordination	Régions		
				Total	-	25 000	-	-	-	-	25 000	Parc	Coordination	Régions			
sous-total ambition 3						60 000	15 000	15 000			90 000						

AMBITION 4 : Accompagner le devenir des stations de montagne dans l'adaptation au changement climatique														
4.1	Vers des stations "Grand Site"	définir un plan de développement entre les 3 stations du Grand Site pour des activités quatre saisons intégrées	importante	expertise externe			5000				5 000	Parc	Coordination	Région GE + Mersif + CD
				éducateurs			5000			5 000	Parc	Coordination	Région + Mersif + CD	
				Total			5 000	5 000			10 000	Parc	Coordination	Etat + collectivités
4.2	Intégration paysagère des abords des stations	- études ciblées sur l'intégration paysagère des abords de la Planchette des Belles Filles et de Rouge Gazon, la Jumenterie - mettre en place les préconisations	importante	études paysagères		20 000					20 000	Parc	Coordination	DREAL + Collectivités
				mise en place des préconisations							en fonction des préconisations			Collectivités
				Total		20 000		20 000			20 000	Collectivités	Appui technique	Etat + collectivités
4.3	Plan de communication	définir collectivement un plan de communication et notamment les messages à véhiculer l'été et l'hiver avec et sans neige	faible	Total								Institutionnels du tourisme	Coordination	CD
sous-total ambition 4						20 000	5 000	25 000			20 000	70 000		

AMBITION 5 : Faire de la reconversion des friches industrielles et touristiques un marqueur du territoire														
5.1	Stratégies de développement urbain	veiller à la prise en compte des enjeux de l'OGS dans les documents de planification urbaine	importante	Total								Collectivités	Acteur associé	
5.2	Projet "un second souffle pour les bâtiments vacants"	- mettre en commun les données d'état des lieux des bâtiments vacants - donner de la lisibilité sur les bâtiments à conserver et réhabiliter et ceux à détruire - valoriser ces bâtiments auprès des porteurs de projet	importante	Agrégation des données + connaissance des friches		12000					12 000	Parc	Coordination	Régions + CD + Comcom + DRAC
				mise en place des préconisations							en fonction des préconisations		Parc	Coordination
				accompagnements de volontaires							en fonction des projets	Parc	Coordination	Régions + CD + Comcom + DRAC
				Total		12 000					12 000	Parc	Coordination	Collectivités + Etat
5.3	Un nouveau projet pour le lotissement des Sapins	accompagner la reconversion du lotissement touristique « Les Sapins »	importante	Total								CD90	Acteur associé	Région BFC + CD90
sous-total ambition 5						12 000								12 000

AMBITION 6 : Animer la démarche et fédérer les acteurs																
6.1	Animation de la démarche	- animer la démarche OGS - coordonner la mise en place du plan d'actions	importante	animation	52000	104000	104000	104000	104000	104000	572 000	Parc	conduite de l'opération	Etat + Région + CD + Comcom		
				adhésion au RGSF	5400	5400	5400	5400	5400	5400	32 400	Parc	conduite de l'opération	Etat + Région BFC + CD		
				Total	57 400	109 400	604 400	Parc	Conduite de l'opération	Etat + CD						
6.2	Accueil et sensibilisation	mettre en place des lieux d'accueil et de sensibilisation	importante	accueil (agents)	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	150 000	Parc	conduite de l'opération	Comcom		
				animations	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	12 000	Parc	Coordination	Comcom		
				scénographie												
				médiation										Parc	Conduite de l'opération	
				charte signalétique												
				Total	27 000	27 000	27 000	27 000	27 000	27 000	162 000	Parc	conduite de l'opération	Com com		
6.3	Outils d'information Grand Site	mettre en place des outils de communication et d'interprétation	importante	site internet					10 000	2 000		Parc	Coordination	Régions		
				communication	3 000							Parc	Coordination	CD		
				Total	3 000				10 000	2 000	15 000	Parc	Coordination	Collectivités		
6.4	Observatoire des paysages	mettre en place un observatoire des paysages permettant de suivre l'évolution des paysages et de sensibiliser lors de projet d'aménagement	moyenne	sensibilisation habitants		5 000					5 000	Parc	Coordination	DREAL + Régions		
				campagne photo professionnelle			15 000				10 000	25 000	Parc	Coordination	DREAL + Régions	
				campagne photo par les habitants et visiteurs				1 000	1 000			2 000	Parc	Coordination	DREAL + Régions	
				Total		5 000	15 000	1 000	1 000	10 000	32 000	Parc	Coordination	Etat + Région		
6.5	Des ambassadeurs pour le Grand Site	former des habitants et des socio-professionnels pour être des ambassadeurs du Grand Site	moyenne	formations des locaux		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	Parc	conduite de l'opération	Communes		
				formations parler en public				1 000	1 000	1 000	3 000	Parc	Coordination	Communes		
				Total		1 000	1 000	2 000	2 000	8 000	Parc	Coordination	Communes			
6.6	Les Couisses du Grand Site	mettre en place un programme d'animation permettant de faire connaître le travail des gestionnaires et acteurs culturels du Grand Site	moyenne	indemnisation des intervenants		1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	5 500	Parc	conduite de l'opération	CD		
				communication		3 400	2 900	2 900	2 900	2 900	15 000	Parc	conduite de l'opération	CD		
				Total		4 500	4 000	4 000	4 000	4 000	20 500	Parc	conduite de l'opération	CD		
6.7	Vers une communauté numérique Grand Site	mettre en place une plateforme numérique permettant les échanges d'informations	faible	adaptation de l'application					20 000		20 000	Parc	Coordination	Régions		
				maintenance							10 000	10 000	Parc	Coordination	Régions	
				Total					20 000	10 000	30 000	Parc	Coordination	Régions		
sous-total ambition 6					87 400	146 900	156 400	143 400	173 400	164 400	871 900					

Coût global estimatif														
total annuel					117 400	334 100	290 600	276 600	222 800	235 800	1 477 300			

Annexe 5 - Liste des actions réalisées ou en cours de réalisation (2016-2021)

2016 - 2021	<p>5.1 Stratégies de développement urbain</p> <p>Le chargé de mission urbanisme du Parc naturel régional des Ballons des Vosges s'assure de la prise en compte des enjeux de l'OGS - massif du Ballon d'Alsace dans les documents d'urbanisme en cours de renouvellement.</p>
Avril 2018	<p>2.2 Projets artistiques interpellant l'esprit des lieux</p> <p><u>Néo-païen</u></p> <p>C'est le regard de jeunes artistes de la Haute Ecole des Arts du Rhin sur le site du Ballon d'Alsace. Le parcours éphémère a été imaginé en lien aux légendes, aux croyances, aux particularités naturelles et culturelles ou encore au caractère sensible des espaces naturels présents.</p>
2019	<p>2.2 Projets artistiques interpellant l'esprit des lieux Carnets <u>de voyage</u> :</p> <p><u>Destination Ballon d'Alsace !</u></p> <p>3 randonnées, accompagnées à des saisons différentes, par des accompagnateurs de moyenne montagne et une artiste professionnelle, ont permis à 13 habitants de (re)découvrir les richesses du territoire. Lors de l'exposition qui a accueilli 440 visiteurs, les carnets individuels ont été exposés ainsi que le carnet collectif issu de deux créations de chaque participant ainsi que d'une dizaine d'illustrations de l'artiste.</p>
Juillet-août 2019	<p>6.2 Accueil et sensibilisation <u>Médiateur de la Nature</u></p> <p>Débutée en juin 2018, l'action « Les médiateurs de la nature » a été mise en place afin de renforcer la présence du Parc sur son territoire et la rencontre avec le grand public, notamment dans le cadre du programme « Quiétude attitude », pour mieux le sensibiliser aux enjeux de quiétude de la faune sauvage et à la sensibilité des milieux naturels. 4 interventions ont été réalisées au Ballon d'Alsace auprès de 345 personnes (habitants, excursionnistes et touristes), soit une moyenne de 86 personnes sensibilisées par jour.</p>
Juillet-octobre 2020	<p>6.2 Accueil et sensibilisation</p> <p>Après 2 ans de fermeture, la Maison du Tourisme du Ballon d'Alsace a ouvert une nouvelle fois ces portes grâce au partenariat mis en place entre le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le Conseil Département du Territoire de Belfort ainsi que le SMIBA. C'est près de 6700 visiteurs qui ont été accueillis du 7 juillet au 31 août.</p> <p><u>Médiateurs de la nature</u></p> <p>L'action « Les médiateurs de la nature » a été renouvelée afin de renforcer la présence du Parc sur son territoire et la rencontre avec le grand public, notamment dans le cadre du programme « Quiétude attitude », pour mieux le sensibiliser aux enjeux de quiétude de la faune sauvage et à la sensibilité des milieux naturels.</p> <p>8 interventions ont été programmées au Ballon d'Alsace ce qui a permis d'atteindre 376 personnes (47 personnes sensibilisées /jour). Les 4 interventions à Rouge-Gazon ont permis de sensibiliser 165 personnes (41 personnes sensibilisées/jour)</p> <p>Suite au déconfinement et la fréquentation important observée dans les espaces naturels, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a également organisé, en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement des Hautes-Vosges et dans le cadre de l'animation du réseau Natura 2000, 3 matinées de découverte de la biodiversité et des paysages du massif avec des animateurs Nature.</p>
Septembre 2020	<p>6.5 Des ambassadeurs pour le Grand Site</p> <p><u>Formation de socio-professionnels à la malle vagabonde</u></p> <p>Le Parc a fait l'acquisition de « la Malle Vagabonde » qui a pour objectif principal de sensibiliser au paysage par des entrées sensorielles, artistiques ou interactives. Grâce à une série d'outils simples et immersifs, ce dispositif permet de découvrir le paysage et ses coulisses de manière sensible et met en avant le caractère unique et fragile des paysages du Grand Site. La formation sur site a permis de sensibiliser les médiateurs de la nature ainsi que 4 structures partenaires.</p>
2020-2021	<p>3.3 De nouvelles offres écotouristique</p> <p><u>Phase 1 de la rénovation du sentier découverte du Ballon d'Alsace</u></p> <p>Il s'agit d'actualiser la douzaine de panneaux d'interprétation installés dans les années 1990 le long du sentier pour valoriser les patrimoines du Grand Site, son esprit des lieux, de son identité. Il est également prévu de rénover les bancs. En effet, le site étant fortement fréquenté par un public familial, il est impératif de pouvoir proposer des espaces de repos et de contemplation du grand paysage.</p>
2020-2021	<p>2.2 Projets artistiques interpellant l'esprit des lieux Carnets <u>de voyage</u> :</p> <p><u>Destination Vosges Comtoises !</u></p> <p>Suite au succès de l'édition de 2019, Carnets de voyage se décline que le versant haut-saônois. 8 habitants (re)découvrent les richesses du territoire lors de 3 randonnées accompagnées à des saisons différentes, par les mêmes accompagnateurs de moyenne montagne et la même artiste professionnelle.</p>

Mai 2021	<p>2.3 Outils d'information Grand Site <u>Carte « Découvertes du massif du Ballon d'Alsace, les patrimoines du Grand Site »</u> Il a été décidé de créer un document unique pour mutualiser et partager les connaissances du territoire pour une meilleure lisibilité. Cette carte donne aux visiteurs et aux habitants les clés pour découvrir : les paysages, les patrimoines, (naturels, culturels, immatériels...). Pour inviter les visiteurs à pratiquer un tourisme responsable, ne seront retenues que les activités et les sites sécurisés respectant l'esprit des lieux, les valeurs des Grands Stes et évitant les secteurs fragiles. De plus, afin de diffuser les flux touristiques sur l'ensemble du Grand Site, une attention sera portée pour valoriser les fonds de vallée et désengorger les crêtes plus sensibles.</p>
Septembre-octobre 2020	<p>1.1 Garder une forêt remarquable <u>Réouverture paysagère au Ballon de Servance</u> A l'initiative de la Réserve naturelle nationale des Ballons Comtois et des responsables locaux du ministère des Armées, une coupe d'arbres a eu lieu sur une surface d'environ 6 hectares. Cette coupe avait pour but d'ouvrir le milieu qui a tendance à se refermer depuis quelques années, du fait de la recolonisation par l'épicéa. Les grumes ont été tirées par débardage à cheval, les branches ont été mises en tas pour servir de refuge à la petite faune, la présence de bois mort favorisant la biodiversité forestière.</p>
Juillet-août 2021	<p>6.2 Accueil et sensibilisation La Maison du Tourisme du Ballon d'Alsace ouvert une nouvelle fois ces portes grâce au partenariat mis en place entre le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le Conseil Département du Territoire de Belfort, le SMIBA et les Communautés de communes concernées. Cette ouverture est complétée par 14 balades autour du sommet, balades accompagnées par des Accompagnateurs en Montagne, marqués Valeur Parc naturel régional, et des animations proposées en fond de vallée et sur le versant boisés par Belfort Tourisme. <u>Médiateurs de la nature</u> Les médiateurs de la nature effectueront également plusieurs interventions au Ballon d'Alsace et Rouge Gazon.</p>
Eté 2021 Juin 2022	<p>5.3 Un nouveau projet pour le lotissement des Sapins Après avoir obtenu un avis favorable de la CDNPS et la signature de la Ministre de la Transition écologique, le Conseil départemental du Territoire de Belfort entreprendra à l'été 2021 la démolition des 5 bâtiments vétustes du lotissement des Sapins. Il est en cours de rédaction du cahier des charges pour le projet d'hébergement durable et d'activités 4 saisons dans le respect de l'environnement. <i>Démolition constatée lors de la mission d'inspection</i></p>

Schéma de gouvernance : massif du Ballon d'Alsace

